

documents à conserver

2011-2012

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Vous trouverez, tous les documents nécessaires, à savoir :

- Procédure d'inscription,
- Règlement intérieur,
- Catégories d'âge,
- Tarifs,
- Horaires



52 rue des Marquisats
74000 ANNECY
tel : 04 50 45 26 66
mail : info@escrime-annecy.com

site : www.escrime-annecy.com

Je découvre les valeurs de l'escrime :

Je suis poli

J'ai l'esprit sportif

Je respecte l'autre

J'aide l'autre

Je suis persévérant

Je suis attentif

Je me maîtrise

J'ai le goût de l'effort

Je coopère à la vie du club



Je connais les règles de sécurité

PROCEDURE A SUIVRE POUR S'INSCRIRE

à conserver

- Remplir complètement la **fiche de renseignements** et la signer.
- Fournir impérativement le **certificat médical** délivré par le médecin de votre choix valable pour toute la saison sportive (à faire établir début septembre et pas plus tôt car il n'est valable que 12 mois), en utilisant le modèle joint (ou se le procurer au secrétariat ou le télécharger sur le site du C.E.L.A – www.escrime-annecy.com).

Note importante : Sans fourniture du certificat médical dans les 3 semaines suivant l'inscription ou le début de la saison sportive, l'adhérent (adulte ou enfant) ne sera plus autorisé à participer au cours, pour des raisons de sécurité et d'assurance responsabilité civile.

- La licence est obligatoire pour les entraînements et les compétitions ! Pour les nouveaux élèves, la licence sera délivrée automatiquement avec un dossier complet.
- Régler la **cotisation annuelle**.
Pour les lycéens réduction de 30€ sur présentation de la carte **M'RA** (joindre une photocopie du verso de la carte M'RA où se trouve votre n°, et l'inscrire dans la fiche de renseignements).

Paiement en deux fois

Le paiement en deux fois n'est qu'une facilité de paiement. Il ne permet en aucun cas le remboursement de toute ou partie de la cotisation.

Les demandes de remboursement doivent avoir une cause exceptionnelle : raison médicale ou déménagement.

Note importante : Les chèques ne seront déposés en banque qu'aux dates indiquées.

Validité de l'inscription

Le C.E.L.A se réserve le droit de refuser une inscription. Une inscription est validée à réception du dossier complet. Un dossier est complet lorsqu'il est composé :

- de la fiche de renseignements remplie et signée,
- du certificat médical rempli et signé par un médecin,
- du règlement (1 ou 2 chèques, espèces ou chèques vacances).

REGLEMENT INTERIEUR

à conserver

Tarifs

Carte 10 séances : Accès uniquement aux créneaux horaires prédéfinis, aux adultes confirmés licenciés au club.
Pas d'accès aux leçons. Carte à consommer au plus sur 2 saisons.

Conditions de règlement

Par chèque obligatoirement à l'ordre du C.E.L.A. (Licence F.F.E. + Adhésion + Cotisation). Paiement au comptant ou en deux fois (premier chèque encaissé immédiatement, deuxième en janvier).

Conditions générales

Le **Cercle d'Escrime du Lac d'Annecy** est une Association "Loi de 1901" privée et indépendante, affiliée à la Fédération Française d'Escrime, et agréée Jeunesse et Sports. L'inscription au C.E.L.A. entraîne obligatoirement l'adhésion à ses statuts et à son règlement intérieur. Elle s'effectue par le paiement de l'adhésion annuelle. L'accès à la salle sous la responsabilité d'un encadrant diplômé, garant de la sécurité et de la qualité de la pratique de l'escrime dans le cadre du C.E.L.A., fait l'objet d'une cotisation. Tout membre pratiquant doit être licencié à la Fédération Française d'Escrime.

- La carte d'adhésion au C.E.L.A. est obligatoire.
- La cotisation accès à la salle est obligatoire pour la pratique de l'escrime.
- L'adhésion est annuelle (du 1er Septembre au 31 Août).
- La licence F.F.E. est obligatoire pour la pratique de l'escrime et doit être demandée en même temps que la cotisation d'accès à la salle. La pratique de l'escrime doit se faire obligatoirement sous couvert d'un certificat médical de non contre-indication, valable un an, qui doit impérativement être fourni au club, pour valider la licence F.F.E. Aucune licence ne sera validée sans présentation d'un certificat médical.
- La Salle d'Armes est ouverte pendant les heures de leçons dirigées par les Maîtres d'Armes (voir les heures d'ouverture). Elle est fermée pendant les vacances scolaires.
- La pratique de l'escrime à la Salle d'Armes ne peut s'effectuer sans la présence d'un cadre formé à l'enseignement (Maître d'Armes ou initiateur).
- La pratique de l'escrime impose le port d'une tenue aux normes (affichées au club). Toute personne non équipée pourra se voir interdire la pratique momentanément.
- Le C.E.L.A. assure le prêt de matériel pour la première année d'inscription.
- Le bris du matériel prêté par le club (lame, etc.) est intégralement à la charge de l'adhérent.
- Dans le cadre de la promotion de l'escrime, le C.E.L.A. effectue des démonstrations ou participe à diverses manifestations. Chaque adhérent peut être sollicité pour y participer.
- Compétitions : le C.E.L.A. prend en charge uniquement les participations aux Championnats de France sur qualification. En dehors de cela, une aide aux déplacements en compétition pourra être allouée à chaque tireur en fin de saison, en fonction de l'enveloppe budgétaire votée à cette fin par le Comité Directeur.
- Conformément à la loi informatique et liberté, le C.E.L.A. vous informe que votre inscription entraînera la saisie de vos coordonnées sur les fichiers informatiques du club. Le C.E.L.A. s'engage à ce que ces fichiers ne servent qu'à la gestion du club. Ils resteront confidentiels. Sur simple demande à un membre du bureau vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et enregistrées sur les fichiers du club.
- Dans le cadre de l'enseignement de l'escrime, des séances ou des compétitions pourront être filmées. Le C.E.L.A. s'interdit toute utilisation extérieure des vidéos réalisées sans l'accord exprès et préalable des personnes filmées.

EVOLUTION DES CATEGORIES D'AGES**à conserver**

Les catégories d'âge sont calculées en tenant compte de la saison sportive fédérale, calquée sur l'année scolaire (sauf vétérans). Elle débute au 1er septembre et se termine au 31 août.

CATEGORIES		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
VETERANS	3	<=09/1950	<=09/1951	<=09/1952	<=09/1953
	2	09/1950 à 08/1960	09/1951 à 08/1961	09/1952 à 08/1962	09/1953 à 08/1963
	1	09/1960 à 08/1970	09/1961 à 08/1971	09/1962 à 08/1972	09/1963 à 08/1973
SENIORS		<=1989	<=1990	<=1991	<=1992
JUNIORS	3	1990	1991	1992	1993
	2	1991	1992	1993	1994
	1	1992	1993	1994	1995
CADETS	2	1993	1994	1995	1996
	1	1994	1995	1996	1997
MINIMES	2	1995	1996	1997	1998
	1	1996	1997	1998	1999
BENJAMINS	2	1997	1998	1999	2000
	1	1998	1999	2000	2001
PUPILLES	2	1999	2000	2001	2002
	1	2000	2001	2002	2003
POUSSINS	3	2001	2002	2003	2004
	2	2002	2003	2004	2005
	1	2003	2004	2005	2006
MOUSTIQUES		2004 et après	2005 et après	2006 et après	2007 et après

TARIFS (montants à reporter sur la fiche de renseignements)**à conserver****Licence FFE (Obligatoire sauf AESA)**

Année de naissance	Montant
2005 et plus	16,00 €
2002 à 2004	35,50 €
Autres	49,50 €

Cotisation annuelle d'accès à la salle (Obligatoire)

Niveau de pratique	Montant*
Mousquetaire	133,00 €
Débutant (toutes catégories, - d'1 an d'escrime)	148,00 €
Escrime de duel (confirmés)	170,00 €
Escrime sportive (confirmés)	210,00 €
Menthon-Saint-Bernard (5/12 ans, lundi)	148,00 €
A.E.S.A. (7/12 ans, un trimestre non renouvelable)	17,00 €
Carte d'accès à la salle à la séance 10 séances (adulte)	82,00 €
Réduction 2 ^{ème} membre d'une famille	- 30,00 €
3 ^{ème} membre et plus	- 45,00 €

*Reporter le montant correspondant à l'adhérent sur la fiche de renseignements (§Paiement)

Adhésion annuelle au Club (Obligatoire sauf AESA)

Cette adhésion permet à quiconque d'être membre du C.E.L.A. sans posséder de licence F.F.E

Tous niveaux de pratique	20,00 €
--------------------------	---------

HORAIRES DES COURS**HORAIRES**

	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00
	14:15	14:45	15:15	15:45	16:15	16:45	17:15	17:45	18:15	18:45	19:15	19:45	20:15	20:45	21:15	21:45	
Lun							Sabre Menthon (5-7 ans)	Sabre Menthon (7-12 ans)	Sabre Menthon (Confirmés)								Escrime Duel
Mar							AESA (7-12 ans)		Jeunes compétiteurs								Adultes débutants (à partir de 17 ans)
Mer		Mousq 1 (5-6 ans)	Mousq 2 (6-7 ans)					Sabre 2 (Confirmés Pu-Be)									Adultes confirmés
							Sabre 1 (Confirmés Po-Pu)		Sabre 3 (Confirmés Be-Ca)								Assauts libres & leçons
Jeu								Enfants débutants (7-12 ans)			Jeunes débutants (12-17 ans)						Escrime Duel
Ven								Enfants débutants (7-12 ans)							Ados confirmés (MI-Ca-Ju)		
										Jeunes confirmés (Po-Pu-Be)							